

**EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer****Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction  
Lundi 3 octobre 2022****Membres présents :**

Mme SYLVIE DE GAETANO, Présidente  
 M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président  
 M. DAVID REVERT, représentant la commune  
 Mme REBECCA BABILOTTE, représentant la commune  
 Mme JEANNINE OUTIN, représentant la commune  
 Mme MARTINE GUILLON, représentant la commune  
 M PHILIPPE ABRAHAM, représentant la commune  
 Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants  
 M. JEAN-CLAUDE NANTIER VERDIER, représentant l'Ass Office de tourisme  
 M. PATRICE ROBERT, représentant la CCI du Pays d'Auge  
 Mme AURELIE MAILLARD, représentant Les Cures Marines  
 M. STEPHANE GARCIA, représentant le Casino Barrière

**Assistaient à la réunion :**

M. MAXIME AGUILLE  
 M. LIONEL BOTTIN  
 Mme SOPHIE MILLET-DAURE, Directrice Générale

**Excusés suite au problème de connexion Zoom :**

M. JEAN-PIERRE DEVAL  
 M. STEPHANE BRASSY

**2 – Budget 2022 : décision modificative****Délibération n°28/2022**

L'Office de Tourisme a pour mission de développer l'attractivité de la destination, qu'elle soit touristique, économique ou résidentielle.

Sur l'exercice 2022, il a été prévu un budget au 678 « charges exceptionnelles » et au 022 « dépenses imprévues », afin de financer des actions non programmées ou des augmentations de charges.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve la décision modificative suivante sur le budget 2022 :

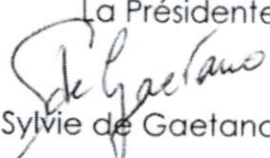
**FONCTIONNEMENT – Dépenses – BUDGET 2022**

Chapitre/article	Libellé	EN € TTC
678	Charges exceptionnelles	- 93 200
022	Dépenses imprévues	- 69 000
<b>TOTAL</b>		<b>- 162 200</b>

**FONCTIONNEMENT – Dépenses – BUDGET 2022**

Chapitre/article	Libellé	En € TTC
604/0108	<b>Accueil</b> – Service Tuk Tuk Navette de la plage du 13/07 au 15/08 (non budgété).	+ 7 200
607/0106	<b>Boutique</b> – Réapprovisionnement et commande nouveaux produits pour l'hiver et les fêtes (nounours, mouettes en peluche, déco murale Skylines, magnets, futah...) - Achats pour reventes pour la Colors Party non budgétés en boutique ainsi que le jeu de Cartes Clap Colette.	+ 6 000
6238/0105	<b>Animations</b> – Réévaluation des festivités de Noël et St Sylvestre.	+ 3 000
604/0107	<b>Commercialisation</b> – Hausse importante des ventes de packs groupes (dépenses et recettes évaluées avec prudence en 2022). > forte évolution des recettes et du bénéfice pour l'OT. Recettes budgétées 35 000 € HT (estimation CA 2022 : 87 500 HT) – Dépenses budgétées 21 000 € HT (estimation dépenses 2022 : 73 800 € HT) - Bénéfice estimé à 13 700€ HT.	+ 50 000
6453/0102	<b>Salaires et charges</b> (chap 12) > mises à disposition personnel mairie 2021 d'un montant de 91 000 € facturé en mai 2022 (n'a pas pu être rattaché à l'exercice 2021) – budgété en 2022 : 31 000 € (à reporter en 2023).	+ 45 000
6215/0102	<b>Salaires et charges</b> (chap 12) > Régulation caisse de retraite pour donner suite à la demande de changement de caisse par la branche tourisme pour toutes les embauches à partir de 2017 > les versements perçus par l'Ircantec seront reversés à la caisse Malakoff Humanis. Le delta s'élève à environ 10 000 € (environ 51 000 € dépenses et 42 351,48 € recettes). Voir article en pièce jointe.	+ 51 000
<b>TOTAL</b>		<b>+ 162 200</b>

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente  
  
 Sylvie de Gaetano